



APERCU DES PROGRAMMES DE LA CEDEAO POUR FAVORISER L'ACCES AUX SERVICES ENERGETIQUES

Accra le 24 Octobre 2011

Par DABIRE Bayaornibè,
Directeur de l'Énergie
Commission de la CEDEAO

PLAN DE LA PRESENTATION

- I. INTRODUCTION : LA PROBLEMATIQUE DE L'ENERGIE A LA CEDEAO
- II. POLITIQUE DE LA CEDEAO EN MATIERE D'ENERGIE
- III. PROJETS ET PROGRAMMES POUR AMÉLIORER L'ACCES AUX SERVICES ENERGETIQUES
 - A. Le Projet du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest
 - B. LE SYSTEME D'ECHANGE D'ENERGIE ELECTRIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST (EEEEOA ou WAPP)
 - C. L'AGENCE REGIONALE DE REGULATION DE L'ELECTRICITE DE LA CEDEAO
 - D. LE LIVRE BLANC SUR L'ACCES A L'ENERGIE
 - E. LE PROJET PILOTE SUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
 - F. LE CENTRE DE LA CEDEAO POUR LA PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITE ENERGETIQUE

I. PROBLEMATIQUE DE L'ENERGIE:UN IMPORTANT POTENTIEL ENERGETIQUE

Le potentiel énergétique de la région de la CEDEAO est énorme

- **30% des réserves prouvées de Pétrole Brute de l'Afrique (3,017 Millions de tonnes)**
- **31% des réserves prouvées de Gaz naturel de l'Afrique (3,581 Million m³)**
- **23,900 MW de potentiel hydro-electrique**
- **Rayonnement solaire > 5 kWh/ m² /day**
- **Vitesse de vent de 5-6 m/s dans certaines zones**
- **Un important potentiel en biomasse**

I. PROBLEMATIQUE DE L'ENERGIE: DES DEFIS IMPORTANTS

- La région de l'Afrique de l'Ouest est confrontée a des défis extrêmement importants en terme de fourniture d'énergie
- Les ressources énergétiques sont inégalement réparties dans la zone (Le Nigeria seul détient 98% des réserves de pétrole)
- Le marché régional de l'énergies reste non-développé
- La biomasse traditionnelle compte toujours pour plus de 80% des besoins en énergie domestique

I. PROBLEMATIQUE DE L'ENERGIE: DES DEFIS IMPORTANTS

Le sous-secteur de l'énergie électrique

- Un faible taux de couverture
 - Quatre pays ont un taux d'accès global au service de l'électricité compris entre 20 et 50 % (Bénin, Sénégal, Ghana et Cot d'Ivoire)
 - L'écart important régions urbaines (40 % en moyenne) et zones rurales (environ 6 à 8 %)
 - Un faible niveau de consommation d'énergie
- Un secteur électrique en cours de restructuration
 - Privatisation des Sociétés Nationales
 - Création d'Agences d'Electrification Rurale

II. Politique de la CEDEAO pour le développement du secteur de l'énergie

**développer
les interconnexions
et les échanges d'énergie
entre les Etats membres**

**harmoniser les législations
et les standards
d'exploitation des
systèmes électriques**

**promouvoir et protéger
investissements privés
dans les projets du
le secteur de l'énergie**

**utiliser le gaz du Nigeria
comme combustible pour
les centrales électriques
Dans les pays voisins
(WAGP)**

**créer un marché
régional de l'électricité
ouvert et compétitif**

II. POLITIQUE ENERGETIQUE: Historique de la Gouvernance

- ✓ En 1982, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont pris la Décision A/DEC.3/5/82 portant adoption de la politique régionale énergétique;
- ✓ En 1999, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont pris la Décision A/DEC.5/12/99 portant création d'un marché régional de l'électricité, le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) et mandaté les Ministres de l'Energie et les Directeurs Généraux des sociétés d'électricité pour développer le système d'échanges;

II. POLITIQUE ENERGETIQUE: Historique de la Gouvernance

- ✓ En 2001, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont adopté la Décision A/DEC.8/12/01 relative au mécanisme de financement en vue de la mise en oeuvre des projets prioritaires de l'EEEOA.
- ✓ En 2003, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont adopté le Protocole de l'Energie de la CEDEAO par la Décision A/DEC.17/01/03.

II. POLITIQUE ENERGETIQUE: Historique de la Gouvernance

- ✓ En Janvier 2007, Decision de creation d'un Centre pour la Promotion des Energies Renouvelables et l'Efficacite Energetique
- ✓ En Decembre 2008, Acte additionnel portant Creation d'une Autorite Regionale de Regulation de l'Electricite de la CEDEAO

III LES PROJETS ET PROGRAMMES

A. Le projet de gazoduc de l'Afrique de l'ouest (PGAO)

- Transporter le gaz naturel du Nigeria au Benin, Togo & Ghana; en vue de la production d'électricité et pour les usages industriels
- 620 km de gazoduc de 20 pouces partant de Lagos a Takoradi au Ghana;
- Capacité: 474 MMBtu /jour soit le potentiel pour 2,500-3000 MW
- Cout: \$1 milliards; Financement sous forme de Société Privée à But Spécifique i.e WAPCo (Chevron/Texaco, Shell, NNPC, Sobegaz)
- Début des travaux 2005
- Fin de la 1ere phase en Aout 2006
- Ecoulement libre en Mai 2009
- Mise en service en 2010



A. Le projet de gazoduc de l'Afrique de l'ouest (PGAO)- Enjeux

- **Avantages**

- **Energie propre et moins chère;**
- **Intégration des Etats Membres**

- **Difficultés**

- **Construction du Gazoduc: Retard dans les travaux & Augmentation du cout du projet**
- **Disponibilité du Gaz**

B. L'Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC)

- Des études ont été faites depuis 2004 pour la mise en place de l'ARREC
- L'ARREC a pour but essentiel d'introduire une régulation des échanges d'électricité transfrontaliers, et d'apporter un soutien aux mécanismes de régulation nationale.
- L'ARREC permet l'optimisation des allocations d'énergie primaire, l'introduction d'une concurrence plus effective et une sécurisation des sources d'approvisionnement
- L'ARREC est constituée d'un Conseil de régulation, qui est l'instance dirigeante, assisté dans sa mission par un pool d'experts

C. Le Livre Blanc sur l'accès aux services énergétiques

1. Le Livre Blanc sur l'accès à l'énergie: Objectif
 - **Les Etats Membres et la Région ont décidé de s'engager dans une politique régionale ambitieuse pour accroître l'accès aux services énergétiques modernes**
 - **Objectif: l'horizon 2015, permettre au moins à la moitié de la population d'accéder aux services énergétiques modernes**
 - **Cet objectif se traduit par un accès à des services énergétiques modernes pour 36 millions de foyers supplémentaires et plus de 49 000 localités supplémentaires, soit une multiplication par quatre par rapport au nombre de personnes desservies en 2005**

C Le Livre Blanc sur l'accès à l'énergie

2. Le Livre Blanc sur l'accès à l'énergie: Volume d'investissements requis pour atteindre ces objectifs
 - **17,5 milliards de dollars sur une période de 10 ans** pour les investissements d'accès, y compris les études et mesures d'accompagnement;
 - **34,6 milliards de dollars sur 10 ans** pour l'énergie y compris le coût de la production et du transport.

C Le Livre Blanc sur l'accès a l'énergie

3. Le Livre Blanc sur l'accès a l'énergie: Stratégie de mise en œuvre
 - Appui du PNUD pour l'élaboration des plans nationaux
 - Mise en place des GMN
 - La mise en place d'une Agence Régionale d'Accès aux Services Energétiques Modernes en zones rurales et périurbaines
 - Un Comité de Pilotage
 - La mise en œuvre du Livre Blanc sera exposée dans une présentation ultérieure

D. Energies renouvelables et efficacité énergétique



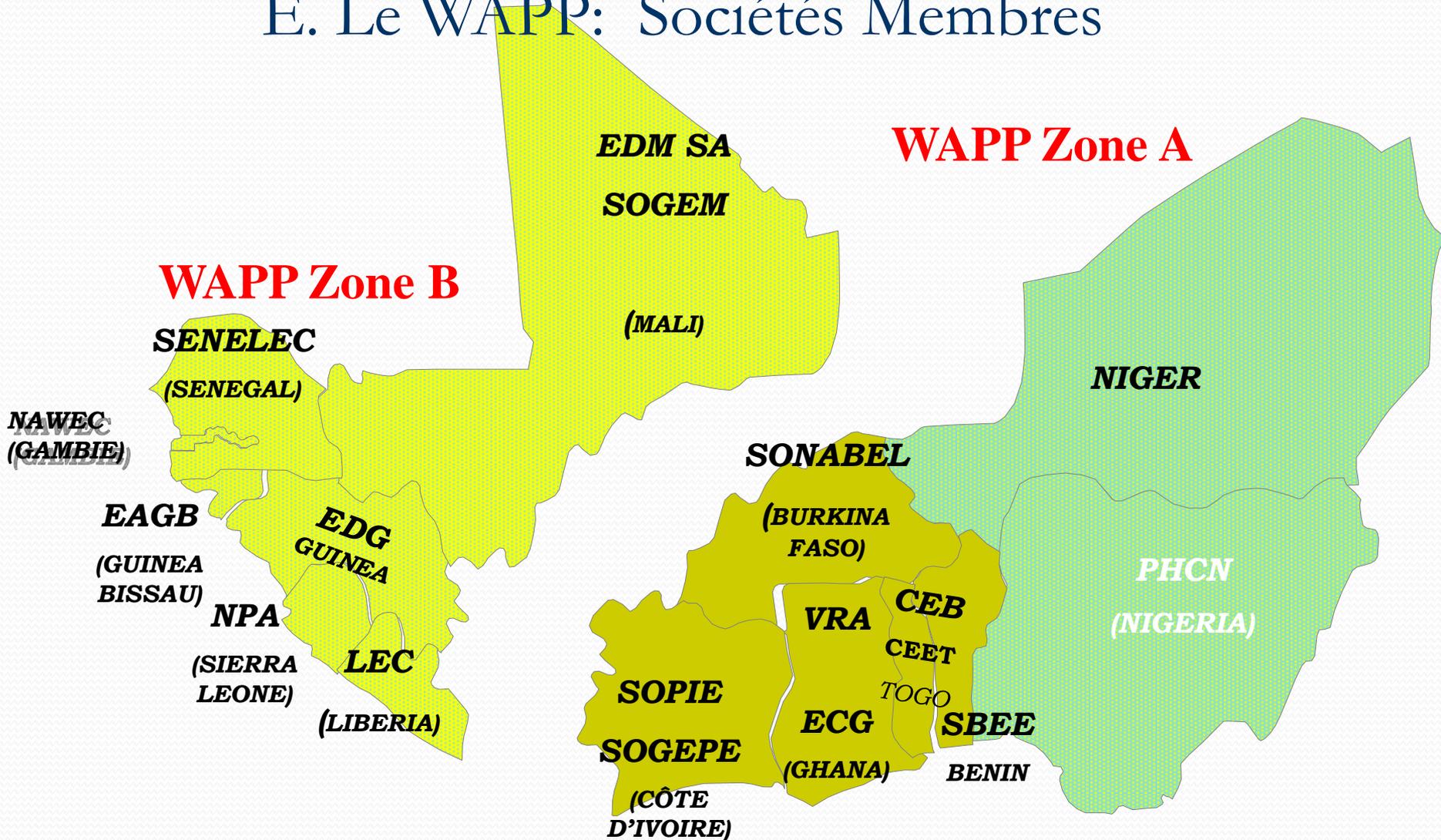
LE PROGRAMME PILOTE SUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE

- Le prix du baril de pétrole et autres facteurs de la crise actuelle de l'énergie imposent une impérieuse nécessité d'économiser l'énergie.
- Un programme pilote d'efficacité énergétique a été conçu dans ce contexte de pleine crise avec l'appui de la coopération de CUBA.
- Un Accord de coopération a été signé en Mai 2008, par lequel le Gouvernement Cubain donne à la CEDEAO 1 million de lampes à très faible consommation en remplacement des lampes incandescentes.
- Le Gouvernement Cubain fournit aussi une assistance Technique,
- Projet dont la mise en œuvre a été faite sous forme de programme pilote au Nigeria (surtout Abuja) en 2008-2009 permet de conclure sur la très bonne rentabilité de tels projets.
- **Prévision d'extension dans toute la Zone CEDEAO.**

Le Centre Regional de la CEDEAO pour la Promotion des Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique

- **La Commission de la CEDEAO a décidé de la création d'un Centre pour la promotion des Energies Renouvelables**
- **Ce projet bénéficie de l'appui technique de l'ONUDI**
- **Le Centre bénéficie aussi de l'appui financier du Gouvernement Autrichien et du Royaume d'Espagne (environ € 9.35m pour l'Autriche et l'Espagne)**
- **Des détails sur ce Centre qui organise le présent atelier vous seront donnés dans des présentations ultérieures.**

E. Le WAPP: Sociétés Membres



E. Les Programmes Du WAPP

Le WAPP œuvre à l'accomplissement de sa vision et de sa mission par la mise en œuvre des sous-programmes suivants:

- Le Plan d'Urgence et de Sécurité d'Approvisionnement en Energie des Etats membres de la CEDEAO
- Les projets prioritaires
- Les projets d'électrification transfrontalière de moyenne et basse tension

PLAN DIRECTEUR DU WAPP: Développement des infrastructures

(Plan Directeur 2004)

En 2004, le plan directeur énergie de la CEDEAO a été révisé dans le but de:

- Définir la vision à long terme et la stratégie de mise en oeuvre du système de transport régional,
- Déterminer les coûts de capital du programme d'investissement du réseau régional de transport sur 17 ans (horizon 2020) et plus spécifiquement sur les 4 premières années (2004-2007) et,
- Etablir la stabilité, la fiabilité et l'exploitation optimale des systèmes régionaux

PLAN DIRECTEUR DU WAPP: Strategie de mise en oeuvre

- La stratégie de mise en oeuvre de l'EEEOA ressort dans le plan d'affaires approuvé et est basée sur la réalisation de:
 - ❖ **Sous Programme Dorsale Côtière** (*Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin/Togo, Nigeria*).
 - ❖ **Sous Programme Hub inter-zone de transport** (*Burkina Faso, OMVS via Mali, LSG via Côte d'Ivoire*).
 - ❖ **Sous Programme Corridor Nord** (*Nigeria, Niger, Burkina Faso, Bénin*).
 - ❖ **Sous Programme Développement OMVG/OMVS** (*La Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Sénégal*).
 - ❖ **Sous Programme Développement du système électrique Liberia-Sierra Leone-Guinée** (*Liberia, Sierra Leone, Guinée*).

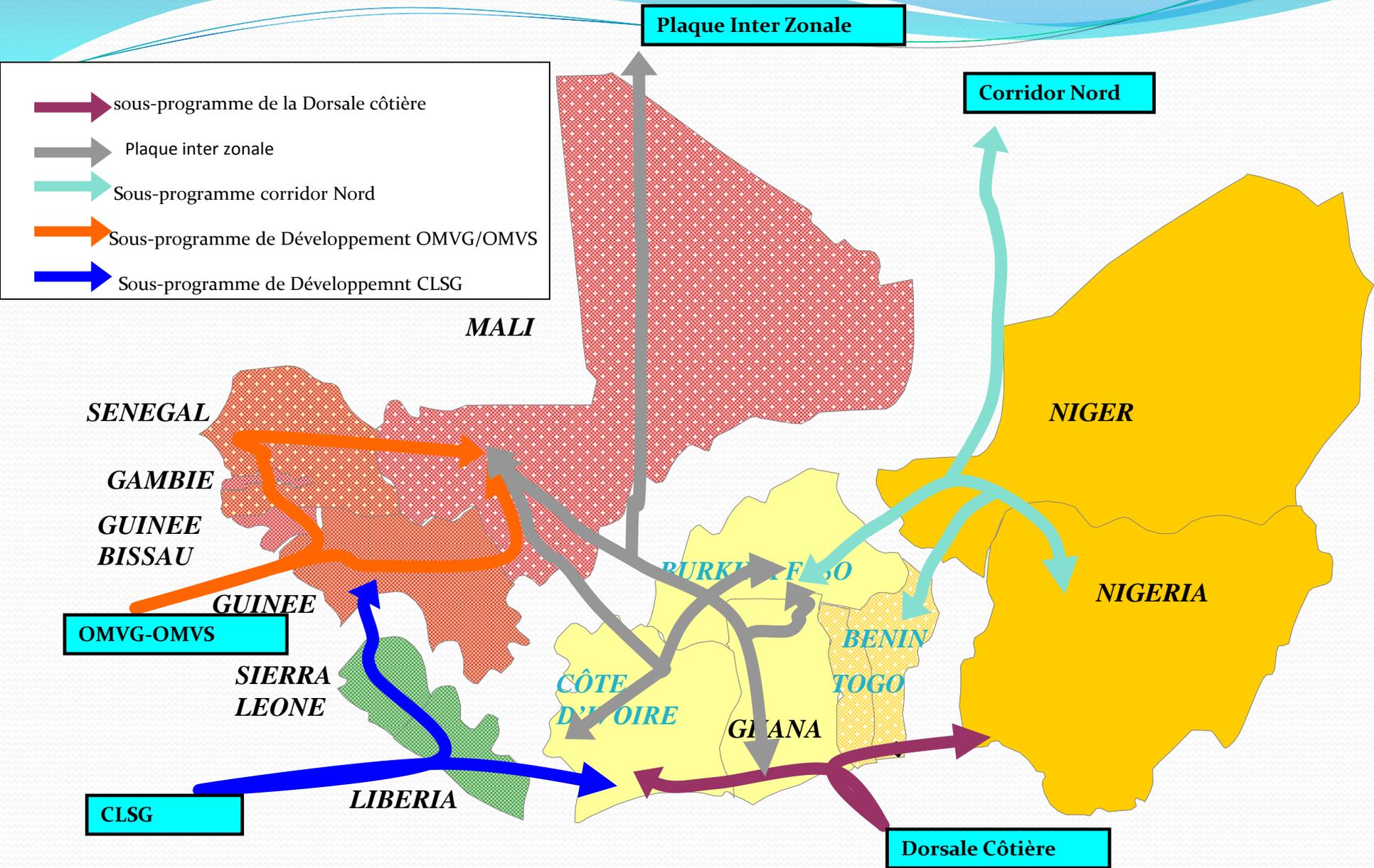


Schéma Directeur de la mise en oeuvre



Thank you for you kind attention

Merci pour votre attention

Obrigado